

ANTHY-SUR-LÉMAN

Un pique-nique festif pour "Le lac pour tous"

L'association "Le lac pour tous", qui milite pour la défense et la valorisation du littoral du Léman, organisait samedi un pique-nique festif sur la plage des Recorts. « La réunion publique du 27 juin, qui a rassemblé 180 participants et suscité une centaine d'adhésions, n'était qu'un début », s'exclame Jean-Paul Lugrin, le président, espérant réunir 500 adhérents pour avoir plus de poids dans les négociations futures.

Aujourd'hui, après seulement trois semaines d'existence, l'association compte près de 350 adhérents et son action a d'ores et déjà débuté. « Les 14 maires du littoral ont été contactés et nous voulons faire le point avec eux sur l'existant et aborder des projets pour obtenir

l'application de la servitude de marchepied », explique le comité. Depuis une loi du 30 décembre 2006, toutes les communes du bord du lac se doivent d'assurer un cheminement de 3,25m le long des rives. « C'est pour ça que nous avons organisé cet événement festif à Anthy, car c'est la première commune à avoir rendu accessible l'ensemble de son littoral, de Sechex à Corzent, en négociant avec les propriétaires », expliquent les organisateurs.

« Notre propos n'est pas de monter l'opinion publique contre les riverains mais plutôt de faire appliquer une loi le plus intelligemment possible, et sans pression », rappelle les membres de l'association. Premier édile à avoir répondu à

l'appel du "Lac pour tous" : Marc Francina, député-maire d'Évian. « Notre rencontre a été très positive et les services techniques étudient les possibilités. »

Le préfet, compétent pour faire appliquer la loi rappelle en effet que c'est aux communes de négocier avec les propriétaires fonciers les dispositions de passages piétons.

Pour l'heure, le "Lac pour tous" a pour objectif de rencontrer chaque maire, et de se structurer en parallèle, afin de poursuivre son action : création de commissions, constitution d'une carte détaillée du littoral (de Chens à Saint-Gingolph) en faisant état des accessibilités et l'inventaire les différentes zones.

Samuel MAION-FONTANA



L'association "Le lac pour tous" compte à ce jour près de 350 adhérents. Photo DL/S.M-L.